



Motion

La section 19 du Comité National de la recherche scientifique fait le constat que le nombre de postes ouverts au concours chercheurs lors de la campagne de 2014 ne répond pas aux enjeux scientifiques des domaines couverts par la section alors que le large vivier de candidats auditionnés est de très haut niveau.

Elle souligne aussi, suite aux évaluations des unités et des chercheurs, la situation extrêmement préoccupante de l'emploi statutaire dans les fonctions techniques qui met en danger les programmes phares et l'activité de recherche des unités.

En l'absence d'un signal fort dans le sens d'une amélioration de la situation, la section 19 s'interroge sur la pertinence de siéger pour les concours 2015.

Signataire

Mme. Nadine Chaumerliac

Présidente de la section 19

Motion adoptée le 20 juin 2014

16 votants : 16 oui, 0 abstention, 0 non

Destinataires :

- M. Alain Fuchs, Président du CNRS
- M. Philippe Baptiste, DGDS
- M. Bruno Chaudret, Président du CS du CNRS
- M. Philippe Büttgen, Président de la CPCN
- Mme Pascale Delecluse, Directrice de l'INSU
- M. Michel Diamant, Directeur intérimaire de l'INSU
- M. Philippe Bertrand, DAS INSU
- M. François Hammer, Président du CS INSU
- Les DUs des laboratoires de la section 19